Info-flash

N°16 – 15 Mars 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

Après les votes des conseils municipaux de Mouchard, Lavans-les-Dole et et de Dole, d'une délibération réaffirmant les conditions de défense de la santé et de nos hôpitaux publics ce sont 73 communes qui se sont prononcées représentant 60 117 habitants.

Nous lançons l'appel à TOUTES LES COMMUNES du Nord Jura et des environs proches (Auxonne et communes voisines) **, A TOUTES LES COMMUNAUTES DE COMMUNES : Ensemble, défendons la santé et nos hôpitaux publics !**

Solidaires du Comité de Saint Claude pour la réouverture de sa maternité

Faut-il attendre un accident mortel pour réagir ?

POUR NOTRE SANTE, les loisirs, la culture : C'EST ESSENTIEL

Extrait d'un billet d'humeur du Dr Christophe Prudhommme. LOISIRS

« … Se détendre, rire, applaudir ou pleurer d'émotion, échanger son appréciation sur ce qu'on a vu, lu ou entendu sont indispensables à un bon équilibre psychique. Tout cela nous manque aujourd'hui et a un retentissement sur l'état de santé de la population avec une explosion des demandes de consultations et des prises en charge en psychiatrie. Il va bien falloir accepter de mettre ces éléments en rapport avec la situation épidémique. Bien sûr, il faut continuer à respecter un certain nombre de gestes barrière. Mais quelle différence en termes de risque existe-t-il entre le fait d'être dans les transports en commun, au travail ou dans un magasin, un lieu culturel ? A priori aucune, ce qui a permis que les restrictions concernant ces activités soient levées dans un certain nombre de pays sans que soit constatée une accélération des contaminations. Alors exigeons la fin du couvre-feu et la réouverture des lieux de loisirs et de culture sans délai, avec des adaptations raisonnées et raisonnables, car le rapport bénéfice/risque en termes de santé va dans ce sens. »

DITES NOUS CE QUE VOUS AVEZ FAIT CETTE SEMAINE :

Envoyez nous un mail à comitedefensehopitaux-dole@gmail.com

A la semaine prochaine !

NOUS VOULONS DES REPONSES !

L'avenir de la chirugie conventionnelle se joue maintenant.

Le 17 février 2021, nous avons adessé une lettre ouverte au ministre des solidarités et de la santé (par courrier postal et mail).

---------- Forwarded message ---------
De : **Ministère des Solidarités et de la Santé** <nepasrepondre@solidarites-sante.gouv.fr>
Date: sam. 20 févr. 2021 à 17:28
Subject: @Le Ministre des Solidarités et de la Santé a bien reçu votre courriel@
To: <comitedefensehopitauxdole@gmail.com>

Un accusé de réception ne suffit pas : Nous voulons des réponses !

Le 20 février, nous avons écrit aux parlementaires du Jura avec copie de la lettre ouverte au ministre. Mmes BRULEBOIS, CHAUVIN, DALLOZ, VERMEILLET et M. SERMIER :
Nous voulons des réponses !

M. PRIBILLE directeur de l'ARS Bourgogne Franche Comté : Nous voulons des réponses !

Le comité de défense des hôpitaux publics de Dole, s'appuyant sur les délibérations de 73 communes du Jura demande un engagement clair pour le maintien de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur, la validation du projet médical correspondant et le recrutement des chirurgien.ne.s et des personnels soignants nécessaires à son exercice et leur financement.